



# URPS

INFIRMIERS LIBÉRAUX

ILE-DE-FRANCE

# Conférence de presse

- Mardi 9 avril 2019 -



entrActes



inzee.care

Le professionnel de santé à proximité

Paris, le 9 avril 2019

**Lancement en Ile-de-France d'un**  
**outil de coordination et d'adressage de soins**  
**pour les infirmiers libéraux**  
**et leurs patients**

*Historique, dans le cadre d'une expérimentation d'un an, l'URPS infirmiers Ile-de-France va soutenir le déploiement d'une solution permettant d'une part l'adressage des patients aux professionnels de santé, et d'autre part la coordination des acteurs, tant au niveau ville/hôpital, qu'entre les professionnels de la ville.*

Tout cela est possible aujourd'hui grâce au **partenariat de deux acteurs** reconnus au plan local et national, que sont inzee.care et entr'Actes.

Aujourd'hui **inzee.care** est la plateforme de référence de mise en relation entre les patients et les infirmiers libéraux. Depuis 2015, avec plus de 10 000 infirmiers libéraux connectés sur plusieurs régions, inzee.care facilite les retours à domicile des patients en sortie d'hospitalisation.

La plateforme inzee.care offre aux infirmiers une meilleure visibilité en leur permettant de décrire sur leur profil : les soins réalisés, leur secteur et horaires d'interventions. Les patients font leurs demandes de soins simplement et rapidement sans avoir à téléphoner à plusieurs cabinets infirmiers. Les infirmiers libéraux sont ainsi plus facilement accessibles.

Quant à **entr'Actes**, il s'agit d'une plateforme de coordination de soins primaires. Cet outil permet de relever le défi de l'organisation territoriale de santé en mutualisant les compétences de professionnels en ville. Il a déjà été adopté par plusieurs organisations territoriales, dont la plus fameuse, Espace Vie, qui couvre l'Essonne et une partie de la Seine-et-Marne. Dans le cadre d'Espace Vie, l'outil entr'Actes compte aujourd'hui 850 professionnels de ville connectés et a déjà 12 000 prises en charge à son actif. La plateforme entr'Actes a également été retenue pour le projet e-parcours Nord-Essonne.

**En pratique**, la solution de l'URPS infirmiers Ile-de-France c'est :

- ✓ Deux **applications mobiles** (entr'Actes et inzee.care),
- ✓ Un **numéro d'appel** (01 88 33 48 80) pour les patients afin de trouver un infirmier libéral autour de chez eux (service complémentaire de la plateforme internet avec envoi de la demande de soins aux infirmiers libéraux via inzee.care),
- ✓ Une **solution gratuite** pour les infirmiers libéraux et les patients (financée par l'URPS infirmiers IdF)
- ✓ Un **répertoire des professionnels de santé** libéraux à jour,
- ✓ Un « **matching** » en temps réel entre la capacité d'offre de soins disponible et les demandes de prises en charge,
- ✓ La **mise en relation immédiate** entre l'établissement et un professionnel de Santé libéral disponible et adapté à la demande,
- ✓ La **sécurisation de la prise en charge** grâce à une meilleure circulation de l'information entre les professionnels de santé,
- ✓ La gestion du **professionnel de santé référent** du patient,
- ✓ Le **libre choix** du patient et le **respect du Code de Déontologie**,
- ✓ Entièrement sécurisé : **Hébergement de Données de Santé (HDS)**

**Pour en savoir plus :**



[www.inzee.care](http://www.inzee.care)



[www.entractes.fr](http://www.entractes.fr)

---

#### **CONTACTS PRESSE :**

**inzee.care** : Frédéric Bénéat, Président co-fondateur, Tel. 06 84 15 78 63 – [f.beneat@idelyo.fr](mailto:f.beneat@idelyo.fr)

**entr'Actes** : Dr Philippe Paraque, fondateur d'entr'Actes, Tel. 06 60 24 19 19 – [contact@entractes.fr](mailto:contact@entractes.fr)

**URPS infirmiers Ile-de-France** : Sophie MICHEL, directrice, Tel. 06 52 81 26 50 – [direction.urps.ide.idf@gmail.com](mailto:direction.urps.ide.idf@gmail.com)

# Le trait de l'Union

des infirmiers libéraux d'Ile-de-France

NUMÉRO 13 - AVRIL 2019



## ACTION

Déploiement de deux plateformes de mise en relation patients / IDEL : entr'Actes et inzee.care

## À RETENIR

Agenda  
Questions/réponses

**URPS**  
INFIRMIERS LIBÉRAUX  
ILE-DE-FRANCE

**24** infirmiers libéraux  
élus pour **5** ans

**7700**  
infirmiers libéraux  
en Île-de-France  
(données commission paritaire  
régionale des infirmiers)

Année	Nombre d'infirmiers libéraux
2010	~4700
2019	7700 (+52%)



## EDITO

Chères Consœurs,  
Chers Confrères,

C'est avec grand plaisir que nous avons composé ce numéro spécial du trait d'union qui porte essentiellement sur la création d'une plateforme

de coordination et d'adressage que nous avons, nous URPS, créée grâce au vote unanime de vos trois syndicats représentatifs. Je les remercie ici pour leur clairvoyance et leur sens de l'intérêt de la profession.

De quoi s'agit-il ?

Face aux plateformes commerciales qui envahissent vos espaces professionnels à grand renforts de publicité et qui vous proposent des prises en charge de patient moyennant des abonnements mensuels onéreux, nous avons créé notre propre structure de réponse aux demandes de soins émanant des services hospitaliers,

comme celles des patients en recherche d'Infirmiers libéraux.

Ces services seront opérés par entr'Actes pour la partie coordination hospitalière et inzee.care pour la partie grand public, en totale transparence et synchronisation pour ces deux applications.

Ces services seront **gratuits** pour vous professionnels car intégralement financés par l'URPS Infirmiers Ile de France. La déontologie sera notre ligne de conduite et les appels seront répercutés par zone géographique d'intervention que vous pourrez déterminer lors de votre inscription. Aucun risque de création de filières, de compérage et d'ubérisation de notre profession puisque ce seront vos représentants élus qui contrôleront la régularité du dispatching des demandes. Vous aurez, en cas de litige, accès à la traçabilité des réponses en toute transparence, et l'Infirmier de famille désigné par le patient sera le premier destinataire de la demande ; loisir à lui d'en accepter ou de refuser la prise en charge.

Les effets attendus sont : - une visibilité de notre offre de soin par les pouvoirs publics - un rééquilibrage des voies de sorties d'hospitalisation trop souvent au profit des HAD par facilité - une valorisation du parfait maillage de notre territoire par les IDEL à contrario de celui des Médecins (pas de déserts Infirmiers...), et à terme la disparition de groupements basés sur la captation de soins à haute valeur ajoutée spécialisés dans la perfusion, notamment. Nous travaillons en ce sens avec certains représentants des prestataires, mais ceci est un autre chantier...

Alors maintenant la balle est dans votre camp. Inscrivez-vous massivement sur les applications entr'Actes et inzee.care, et plus nous serons, plus notre crédibilité et les prises en charge iront croissant.

Jean-Jules MORTEO,  
Président



# ACTION

L'URPS infirmiers Ile-de-France déploie deux outils complémentaires pour favoriser l'adressage des patients à tous les infirmiers libéraux d'Ile-de-France : **entr'Actes** et **inzee.care**

## Pour un patient en sortie d'hospitalisation : **entr'Actes**

L'outil entr'Actes permet la coordination du parcours de soins, la gestion et le suivi des dossiers patients et peut être un outil support à la constitution d'une équipe de soins primaires (ESP), ou d'une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS).

Lors de la sortie d'hospitalisation d'un patient, l'établissement de santé enverra une demande de prise en charge aux infirmiers libéraux exerçant autour du domicile du patient. Les infirmiers INSCRITS (gratuitement) sur entr'Actes recevront une notification via l'application et il suffira alors de cliquer sur le message pour accepter d'effectuer ce soin.



### Comment s'inscrire sur entr'Actes ?

- 1 - Télécharger l'application entr'Actes** sur votre smartphone (depuis l'AppStore ou Google Play).
- 2 - Accéder au formulaire** d'inscription via l'application ou via le site [www.entractes.fr](http://www.entractes.fr)
- 3 - Munissez-vous de votre carte CPS** pour compléter le formulaire. Vous recevrez un SMS avec un code unique et un mail avec des cases vides.
- 4 - Renseignez le code** dans les cases du mail pour valider votre inscription. Vous recevrez vos identifiants par mail ou par SMS.
- 5 - Connecter-vous à l'application entr'Actes et identifiez-vous.** Vous devrez définir une signature de sécurité et autoriser entr'Actes à vous envoyer des notifications et à accéder à votre appareil photo.

## La solution de l'URPS infirmiers Ile-de-France en pratique

- Deux applications mobiles (entr'Actes et inzee.care),
- Un numéro d'appel (**01 88 33 48 80**) pour les patients en complément de l'application inzee.care,
- Un répertoire des professionnels de santé libéraux à jour,
- Un « matching » en temps réel entre la capacité d'offre de soins disponible, et les demandes de prises en charge,

**Seuls les infirmiers libéraux inscrits (gratuitement)  
recevront les demandes de soins  
d'entr'Actes et d'inzee.care**



Le professionnel de santé à proximité



## Pour un patient en ville qui cherche un infirmier libéral : **inzee.care**

La plateforme de mise en relation inzee.care permet aux patients n'ayant pas d'infirmier libéral d'en trouver un rapidement. Quant aux infirmiers libéraux, l'outil leur permet de gagner en visibilité et accessibilité, inzee.care étant mis à disposition gratuitement (financé par votre URPS) à l'ensemble des infirmiers libéraux de la région.

Pour effectuer une demande de soins, il suffit au patient ou à son aidant de se rendre sur le site internet inzee.care et de créer un compte.

Les demandes de soins seront alors envoyées par SMS à tous les infirmiers libéraux INSCRITS dans la zone géographique du patient.

### Comment s'inscrire sur inzee.care ?

- 1 - Se rendre sur la plateforme internet [www.inzee.care](http://www.inzee.care) depuis votre ordinateur**
- 2 - Créer un compte utilisateur et définir votre profil :** horaires/jours de travail, zone géographique, soins pratiqués. Ces informations ne seront pas visibles par les patients, elles serviront seulement à filtrer les demandes de soins qui vous seront envoyées. Vous pourrez les modifier à tout instant en fonction de votre charge de travail.
- 3 - Télécharger l'application inzee.care sur votre smartphone.**
- 4 - Vous recevrez désormais toutes les demandes de soins des patients correspondants à votre profil.**

Pour les patients n'ayant pas accès à internet, **l'URPS infirmiers met également en place un numéro de téléphone (01 88 33 48 80).** L'opératrice intégrera la demande de soins dans l'application inzee.care et vous recevrez le SMS de la même façon.

- La mise en relation immédiate entre l'établissement (ou le patient) et un professionnel de Santé libéral disponible et adapté à la demande,
- La sécurisation de la prise en charge grâce à une meilleure circulation de l'information entre les professionnels de santé,
- La gestion du professionnel de santé référent du patient,
- Le libre choix du patient et le respect du Code de Déontologie,
- Entièrement sécurisé : Hébergement de Données de Santé (HDS)

# À RETENIR

## AGENDA

**3 au 6 avril 2019**

Salon des séniors  
Paris (75)

**5 avril 2019**

Symposium GRACE  
(réhabilitation améliorée  
après chirurgie)  
Paris (75)

**9 avril 2019**

Lancement du projet URPS  
entr'Actes/inzee.care

**21-23 mai 2019**

Paris Healthcare Week  
Paris (75)

**28 mai 2019**

Réunion CREATIF/URPS  
(gestion AVK)  
Paris (75)

**23-24 sept. 2019**

Journées nationales des  
infirmiers libéraux  
Paris (75)

## Pensez-y...

L'URPS infirmiers a mis à votre disposition deux nouveaux services sur son site internet : NetCancer et RemplaFrance.



### NetCancer

Une base de données sur tous les médicaments anti-cancéreux. Vous pourrez faire des recherches par pathologie ou molécule, consulter tous les effets indésirables des médicaments, visionner des vidéos pédagogiques, etc.



### RemplaFrance

Pour faciliter vos départs en vacances ou vos cessions de cabinet, vous aurez également accès à une plateforme vous permettant de vous mettre en relation avec des remplaçants, ou de futurs collaborateurs ou associés.

Rdv sur notre site internet : [urps-infirmiers-idf.fr](http://urps-infirmiers-idf.fr)

## QUESTIONS / RÉPONSES

À quoi sert une association de gestion agréée (AGA) et est-ce obligatoire ?

**NON**, ce n'est pas obligatoire. En revanche c'est fortement recommandé. En effet, l'adhésion à une AGA est déductible et évite l'application d'un coefficient de majoration de 25 % sur les revenus taxés à l'impôt sur le revenu. Les adhérents peuvent bénéficier de conseils permanents ainsi que de tous renseignements comptables.

En tant qu'IDEL, puis-je vacciner des patients dans une pharmacie d'officine ?

**NON**. Les IDEL ne sont autorisées à pratiquer les soins qu'au domicile de leur patient et à leur cabinet. Pratiquer des soins ailleurs, y compris en maison de santé ou en officine, peut être considéré comme une forme de compérage et vous pouvez être accusée de possession de cabinet secondaire. De plus, le code de déontologie précise qu'« il est interdit à un infirmier d'exercer sa profession dans un local commercial et dans tout local où sont mis en vente des médicaments ou des appareils ou produits ayant un rapport avec son activité professionnelle. » (Art. R. 4312-77)

[urps-infirmiers-idf.fr](http://urps-infirmiers-idf.fr)

URPS Infirmiers d'Ile-de-France  
56-62 rue de Vouillé, 75015 Paris  
Tél. : 01 88 32 91 94



@URPSidInfirmiers



@urps\_med\_idf

Président : Jean-Jules MORTEO  
[urps.ide.idf@gmail.com](mailto:urps.ide.idf@gmail.com)

Directrice : Sophie MICHEL  
[direction.urps.ide.idf@gmail.com](mailto:direction.urps.ide.idf@gmail.com)

Conception graphique & maquette : Sophie Delouche (agence-petronille.com)  
Crédits : Photo de couverture par Mia Baker sur Unsplash  
Impression : Compédit Beauregard // Numéro ISSN: 2271-7360



Le professionnel de santé à proximité

# Dossier de presse

Plateforme de mise en relation  
entre les patients et les  
professionnels de santé libéraux



[www.inzee.care](http://www.inzee.care)





Parce qu'aujourd'hui, la santé est en pleine mutation avec le virage ambulatoire et que les patients peinent à trouver rapidement des professionnels de santé à leur sortie de l'hôpital, la société idelyo a mis en place la plateforme inzee.care afin de mettre en relation gratuitement les professionnels de santé libéraux et les patients.

Ainsi, par exemple, au sein du [Centre de soins d'Henriville](#) à Amiens, en tant que cadre de santé, Delphine Ringard explique :

« Aujourd'hui, vous pouvez sortir de l'hôpital deux jours après une opération telle que le placement d'une prothèse de hanche, aussi on ne peut donc pas se permettre de négliger le retour à domicile du patient. Des demandes comme cela, il en existe de plus en plus, et l'offre doit être à la hauteur de la demande.»

En effet, les suites de séjours hospitaliers nécessitent la plupart du temps une prise en charge infirmière au retour à domicile des patients. Et les soins infirmiers représentent aujourd'hui un coût de près de 8 milliards d'euros par an. Aujourd'hui, **117 000 infirmiers libéraux** se répartissent sur le territoire pour constituer l'une des dernières professions de santé à se rendre au domicile du patient. Tous et toutes sont à ce point sollicités au chevet de leurs patients qu'ils disposent de peu de temps pour répondre en temps réel aux sollicitations par téléphone.

Frédéric Bénéat, co-fondateur de la plateforme inzee.care en atteste : « J'exerce mon métier d'infirmier en cabinet depuis bientôt sept ans et j'avoue que si j'étais seul je ne m'en sortirais pas. Si je veux me consacrer au patient, je ne peux pas répondre aux sollicitations par téléphone en même temps. »

Cette tension est le symptôme d'une mutation plus large de la Santé en France. Plus personne n'ignore aujourd'hui la crise de l'hôpital, ni le «**virage ambulatoire**» qu'il entame.

Abdel Iazza, co-fondateur de la plateforme inzee.care fait ce constat :

« Les patients et les établissements de santé éprouvent selon les territoires de grandes difficultés à contacter et identifier les professionnels de ville pour prendre en charge les demandes de soins infirmiers. Faute de lisibilité, l'offre de soins des infirmiers libéraux est souvent abandonnée au profit d'offres moins pertinentes »

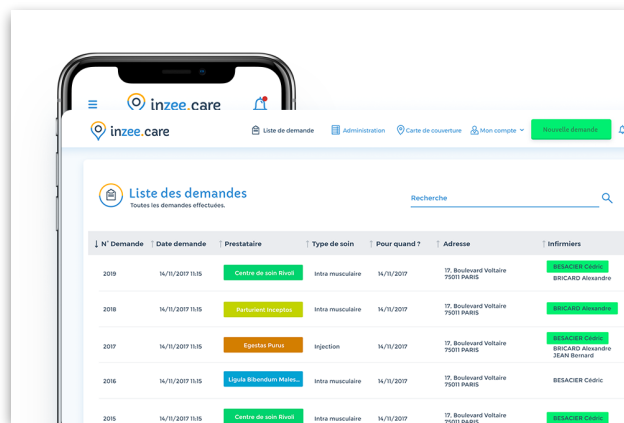
### Le virage de l'hôpital en question

En écho à ce constat, le gouvernement et sa ministre des solidarités et de la santé, **Agnès Buzyn** ont axé les priorités en matière de santé par une stratégie nationale échelonnée à l'horizon de 2022. Parmi ces points, assurer la qualité globale des soins, la continuité des prises en charge et des parcours de santé, et soutenir la recherche pour réaffirmer la place des usagers dans leur choix de santé.

La stratégie nationale vise ainsi une accélération de l'innovation numérique, au profit des patients comme des professionnels. En d'autres termes, il s'agit du passage d'un système centré sur l'hôpital à un système qui fait des médecins et des équipes de soins constituées autour d'eux, à la fois les pivots et les **coordinateurs des parcours** entre les structures de ville - cabinets libéraux, maisons et centres de santé - et les

établissements hospitaliers, médico-sociaux et sociaux.

Pour créer ce véritable pivot de soins à domicile pour le patient, Idelyo a donc développé inzee.care.



Créée sur ce bilan et grâce à leur expertise, Idelyo, startup innovante et solidaire a mis au point une plateforme numérique de mise en relation avec les professionnels de santé libéraux et les patients afin de faciliter leur prise en charge.

La plateforme digitale inzee.care vise à lier en temps réel l'offre de soins, la disponibilité des professionnels de santé et les demandes de prises en charge.

Faciliter ce lien avec l'offre de soins disponible à l'échelle des territoires permet ainsi la prise en charge à domicile et au cabinet des patients de façon totalement sécurisée.



Infirmiers de profession, Frédéric et Abdel se sont engagés dès 2016 dans une première expérimentation associative parisienne en mettant au point un algorithme développé spécialement en collaboration avec l'école d'ingénieurs Centrale Supélec. Les premiers tests de mise en relation entre infirmiers libéraux parisiens s'avèrent concluants et eurent un succès immédiat. Frédéric Bénéat revient sur ces premiers moments :

« Ce qui nous motivait dans ce projet était de réunir tous les professionnels de santé disponibles pour le patient sans perte de chance pour lui. Aussi, les besoins peuvent être comblés pour peu que l'on identifie bien l'activité des infirmiers libéraux »

Dès lors, il ne reste plus qu'à déployer ce service innovant sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, grâce au soutien de Sphère Consulting Santé et de la Fédération Nationale des infirmiers, six régions déploient désormais la solution inzee.care avec une moyenne de 20 à 30% de connexions des infirmiers par région, ce qui est un très bon début.

C'est par exemple le cas de la région Hauts de France dont Delphine Ringard est l'une des premières utilisatrices. Pour elle, « les Unions Régionales des Professionnels de la Santé qui ont fait le choix d'inezee.care permettent enfin de renforcer l'accès

aux soins de ville en luttant contre les inégalités territoriales d'accès à la santé. »

### **Au tour et autour des patients !**

Pour aller plus loin encore et anticiper au mieux le retour à domicile la plateforme inzee.care propose la possibilité au patient de se connecter et de formuler lui-même une demande dans le cadre de la **RAAC** (Réhabilitation Améliorée Après Chirurgie) avant son intervention, c'est à dire une approche de prise en charge globale du patient favorisant le rétablissement précoce de ses capacités après la chirurgie.

« Avec ce service, partage Frédéric Benéat, nous prolongeons la volonté de nos tutelles d'anticiper en toute sécurité le retour du patient chez lui. En lui donnant la possibilité avant son intervention de prévoir la prise en charge d'un professionnel de santé dès son retour à domicile, c'est déjà lui permettre de se projeter dans un rétablissement de santé moins stressant. »

## Les créateurs d'inzee.care

### Frédéric Beneat

Infirmier tout d'abord en cancérologie originaire de Quimper, Frédéric Bénéat quitte l'univers de l'hôpital en 2010 pour se projeter dans la sphère libérale auprès de nouveaux patients. Frédéric regarde les bouleversements de sa profession avec beaucoup de vigilance, de bienveillance et d'énergie. Sans quitter son cœur de métier, les constats qu'il partage avec son confrère Abdel Iazza sur les besoins des infirmiers libéraux et les inégalités d'accès aux soins pour les patients, lui suffiront pour impulser le lancement de la plateforme inzee.care.

### Abdel Iazza

Abdel Iazza a accueilli l'arrivée d'Internet comme un ouragan dans son quotidien d'étudiant infirmier. Source inépuisable pour la recherche et l'information, cette révolution a présidé tant sa pensée que sa carrière puisque tout en exerçant son métier alternativement en cabinet libéral et à l'hôpital, Abdel Iazza a conçu des outils digitaux depuis lors afin de faire progresser sa profession vers l'autonomie numérique. Webmaster dans la presse professionnelle infirmière (Espaceinfirmier, Actusoins) création de la communauté web soignants.com, collaborateur pour [inflib.com](http://inflib.com), il est naturellement à l'origine de la conception technique d'inzee.care.

### Daniel Guillerm

Passionné par la Santé Publique et le poids institutionnel que le métier d'infirmier peut apporter dans ce paysage turbulent, Daniel Guillerm connaît bien les rouages institutionnels pour avoir présidé l'URPS des infirmiers de Bretagne et aujourd'hui en tant que président du syndicat majoritaire représentatif, la FNI (Fédération Nationale des Infirmiers).

Fervent acteur de l'organisation de la santé sur le territoire, et par ailleurs créateur d'un cabinet de conseil en la matière, Sphère Consulting Santé, il prend part à ce titre au déploiement de la plateforme inzee.care pour l'ensemble des régions.



01



L'infirmier libéral crée un compte sur la plateforme inzee.care.

Il/Elle précise sur son profil : horaires de travail, disponibilités par type de soins et zone géographique d'intervention

Le patient crée un compte sur la plateforme inzee.care

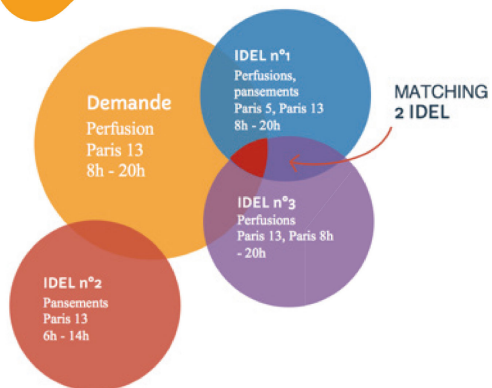
02



Le patient réalise sa demande de soins.

L'infirmier libéral est désormais visible et reçoit les demandes de soins en temps réel.

03



Tous les infirmiers de la zone géographique concernée reçoivent par SMS une demande de prise en charge pour le patient qui n'a pas d'infirmier référent.

L'infirmier reçoit les coordonnées du patient à contacter afin de définir les modalités du premier rendez-vous.



## Comment ça marche ?

Chaque infirmier libéral définit sur la plate-forme inzee.care, un profil professionnel qui précise sa zone géographique d'intervention, les types de soins pour lesquels il a des disponibilités et l'amplitude horaire de son activité journalière.

Pour le patient qui sort de son hospitalisation ou qui a besoin de soins infirmiers, il se connecte gratuitement sur la plateforme Inzee.care pour faire une demande de soin. Si le patient a déjà un infirmier référent, il peut l'indiquer grâce à la carte de coordination virtuelle qu'il remplit en 2 clics et la plate-forme le mettra en relation avec celui-ci. Si le référent décline l'offre ou que le patient ne connaît pas d'infirmier, c'est inzee.care qui lui proposera l'infirmière la plus proche de son domicile par géolocalisation.

La procédure reste en tous points identique pour tous. Ce sont bien les patients et les professionnels de santé qui déterminent leurs choix en fonction des demandes des patients et restent maîtres de leur emploi du temps.

Concrètement, l'algorithme d'inzee.care proposera les infirmiers qui sont en capacité de prendre en charge le patient dès lors que celui-ci

n'a pas d'infirmier référent ou que ce dernier indique qu'il n'est pas disponible.

Les infirmiers libéraux disponibles reçoivent alors un SMS de demande de soins. S'ils sont disponibles, il leur suffit de cliquer sur le lien pour être mis en relation avec le patient.

«Franchement, c'est du tonnerre...» commente Delphine Ringard, « ...c'est facile d'utilisation et je me demande comment nous faisons auparavant. C'est un vrai soulagement pour des gens qui sont émotionnellement très inquiets sur les suites de leur parcours de santé.»

Aujourd'hui, déjà plus de 9 000 infirmiers libéraux ont rejoint la communauté inzee.care et chaque jour, les demandes de prise en charge sont plus nombreuses.

## La question du financement

Frédéric Bénéat et Abdel Iazza se sont naturellement tournés vers leurs partenaires pour poser le socle du financement. La plateforme Inzee.care n'aurait ainsi pu voir le jour sans l'engagement de sept URPS (Unions Régionales des Professionnels de Santé) en France qui portent le projet.

## Comment ça marche ?

Représentants légitimes de la profession, garants financiers et moraux de l'utilisation de la plateforme, leur soutien témoigne d'une volonté forte de lutter contre les points de rupture dans les parcours des patients. Plus que cela, cette co-gestion évite les dangers de «l'uberisation» de la santé et permet de conserver les valeurs solidaires de l'accès de la santé à tous les citoyens.

Ce projet participe ainsi au décloisonnement Ville-Établissements de santé, l'une des préoccupations majeures du syndicat majoritaire en France.

### **Témoignage d' Anais Le Grand, infirmière libérale à Bordeaux.**

*Quelles sont les conditions dans lesquelles vous travaillez aujourd'hui ?*

« Nous sommes un cabinet de 3 associés en Gironde en proche banlieue bordelaise avec plusieurs tournées/jour. Nous intervenons le plus souvent pour des personnes âgées mais aussi beaucoup de retours d'hospitalisation. »

*Comment s'est passée votre première proposition de soins sur inzee.care ?*

« Au cabinet, on s'est tous inscrit sur l'application avec le même secteur géographique d'intervention. J'avais

pour ma part participé à une réunion d'information de mon URPS pour bien comprendre le fonctionnement de la plateforme. Et puis, on a reçu 2 demandes en l'espace de 5 jours.

Je les ai reçues par SMS, j'ai accepté aussitôt, et on a pu commencer le soin dès le lendemain. C'est d'une grande efficacité, on peut visionner si c'est notre secteur, et rester maître de son agenda. La gratuité est aussi une vraie garantie de sécurité pour nous. »

*Croyez-vous que la solution inzee.care peut faciliter votre mission dans l'avenir?*

« Aujourd'hui, le patient est démobilisé pour gérer ses sorties d'hôpital, ou ses soins une fois rentré à la maison. Il a besoin d'être conseillé clairement pour accélérer le processus de guérison. Combien de fois ai-je entendu: « Vous êtes le 10ème cabinet que j'appelle et personne ne peut me faire les soins nécessaires ?" Et bien avec cette solution, ce sera désormais plus simple !

Cette solution nous facilite la vie. Le patient peut enfin tout programmer et nous trouver plus facilement.

Nous sommes de plus en plus nombreux à y adhérer et je vois très bien les avantages que cela pourrait aussi apporter aux autres professionnels de santé paramédicaux. »

## Des perspectives de développement

La plateforme inzee.care, tant dans sa simplicité d'utilisation que par sa capacité à regrouper de nombreux professionnels, prend toute sa place légitimement comme un pivot d'organisation des soins autour du patient. Ainsi, les perspectives de développement apparaissent naturelles. La rapidité d'évolution du schéma sanitaire français est telle aujourd'hui que Frédéric Bénéat, et Abdelazza pensent chaque jour à de nouvelles applications possibles à mettre à disposition de leurs confrères et consoeurs sur la plateforme et développer au mieux la carte de soins disponibles dans chaque région.

Ainsi d'autres professions de santé, notamment les biologistes pour les rendez-vous pour les prises de sang à domicile, les masseurs kinésithérapeutes, et les orthophonistes devraient rejoindre inzee.care très prochainement. Et la plateforme pourrait bientôt centraliser des conseils-télé-médecine en partenariat dans un cadre préventif.

### Contact Presse :

Frédéric Beneat

communication@inzee.care

Tél : 06 84 15 78 63



[www.facebook.com/inzee.care](http://www.facebook.com/inzee.care)

[www.linkedin.com/company/inzee-care](http://www.linkedin.com/company/inzee-care)



“Relever le défi de l’organisation territoriale et numérique”



# DOSSIER DE PRESSE



Lancée en 2017 sur le territoire de l’Essonne, et de la Seine et Marne, la Plateforme Numérique **entr'Actes** est avant tout un outil pour l’animation d’un réseau de soignants au bénéfice de la prise en charge des patients.


Quand les professionnels de la ville se mobilisent,  
dans un projet de territoire  
autour d’un outil de coordination, qui répond à leur environnement,  
cela peut avoir du sens,  
apporter une nouvelle dynamique,  
et révéler une offre de soins complémentaire insoupçonnée.

Solution soutenue par  
**bpi**france



Mise gratuitement à la disposition des professionnels de santé libéraux, cette plateforme vise la mise en relation, initiée par le soignant d’un patient, d’une équipe constituée d’autres professionnels de santé pour permettre une prise en charge coordonnée. Elle apporte également un accompagnement, mobilisation des dynamiques de territoire, support des équipes de soins, assistance et supervision au bon déroulement des parcours.


**Un professionnel de santé, auprès du patient, sollicite  
la compétence d’un autre professionnel de santé  
= prise en charge qualifiée**




## En quelques clics,

-à partir de l'application Entr'Actes  
-ou par un appel à la  
plateforme téléphonique 24/7 :


# 4 traits de qualification




01



02



03




04

- 01 Sollicitation des ressources**  
par le professionnel au chevet du patient d'un seul clic
- 02 Information en temps réel à tous les professionnels référencés,** qualifiés, susceptibles d'assurer la prise en charge
- 03 Acceptation de la prise en charge,** Informations numériques partagées. Traçabilité de informations (bilans, constantes, photos ...).
- 04 Suivi du parcours de soins** par intervention coordonnée, mutualisation de l'information entre professionnel

- Type de compétence recherchée**  
(métier et éventuellement compétences ou matériel spécifique)
- Type de prise en charge**  
(Visite, Consultation, Transport, Télé Expertise)
- Délai de réponse attendu**
- Délai de prise en charge souhaité**

⌚ Informations temps réel, de Acceptation,  
 ⌚ par qui, la prise en charge du patient,  
 ⌚ fin intervention  
 ⌚ Bilan médical.....

 @Entr\_Actes

entr'Actes mutualise les compétences des professionnels de santé en constituant une équipe de prise en charge (En priorisant toujours l'équipe de soins habituelle du patient ) pour apporter au patient un meilleur parcours de soins.



Sans logistique compliquée, sans contrainte et à l'aide d'une traçabilité et d'une historisation de l'ensemble des actions engagées, entr'Actes a pour objectif de maintenir un patient à son domicile de manière sécurisée et d'éviter le recours aux urgences, ainsi que de garantir et sécuriser le retour à domicile du patient lorsque ce dernier a été hospitalisé.

Accessible **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**, la plateforme centralise la demande de prise en charge et évite au soignant d'avoir à multiplier les appels pour trouver un autre soignant.

Une fois l’équipe constituée, l’application permet le partage des dossiers médicaux et des informations concernant le patient (si ce dernier n’a pas émis d’objection au partage de ses données).

Aujourd’hui, dans l’Essonne et la Seine-et-Marne, **plus de 900 professionnels de 13 spécialités différentes**, de la périnatalité à la gériatrie, en incluant les transports sanitaires (allongé et assis) l’utilisent.

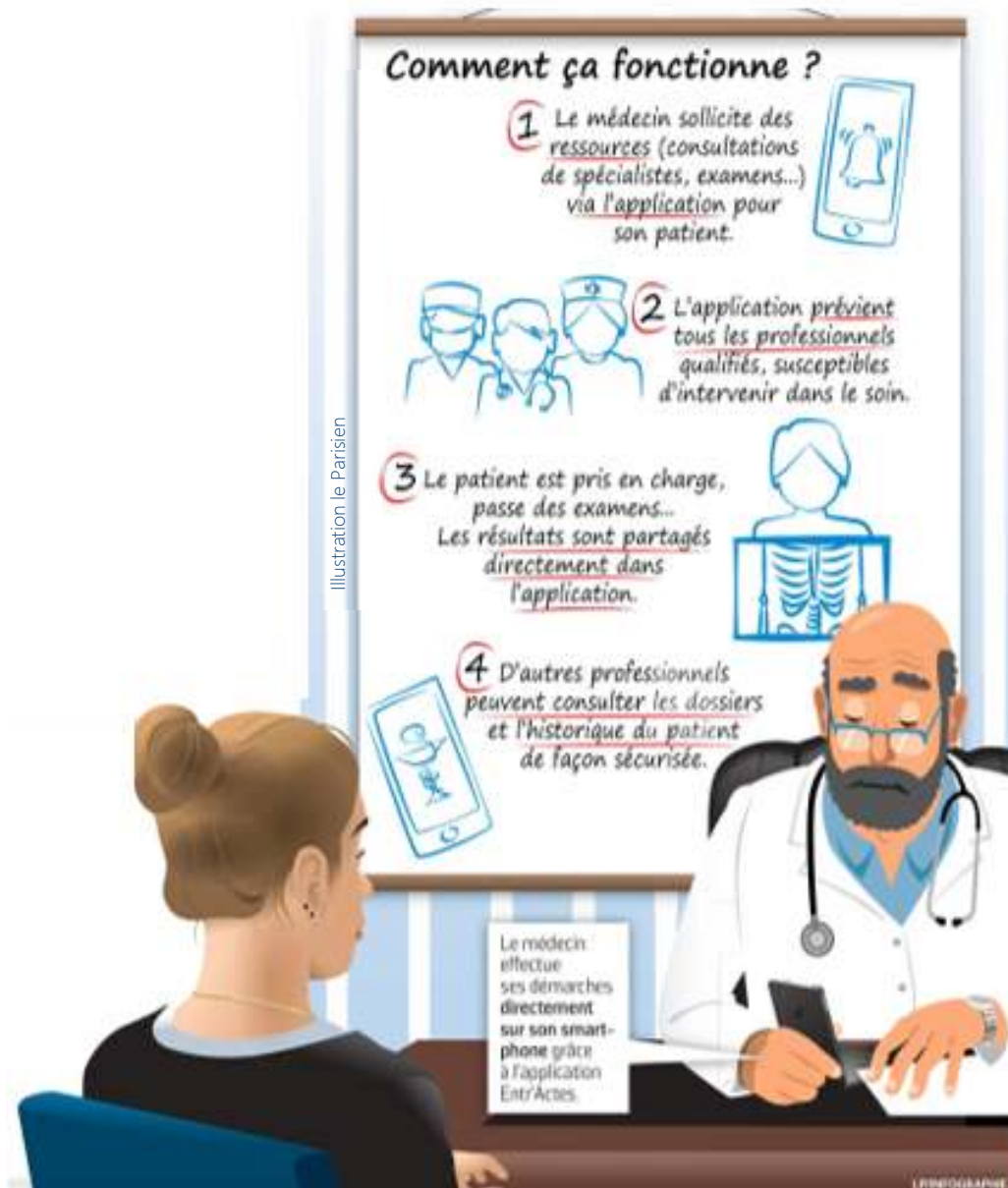
**entr’Actes** met sur un pied d’égalité les professionnels de santé qui peuvent détecter un problème chez une personne et déclencher la demande de soins. Comme la demande vient d’un professionnel, tous les acteurs sont attentifs.

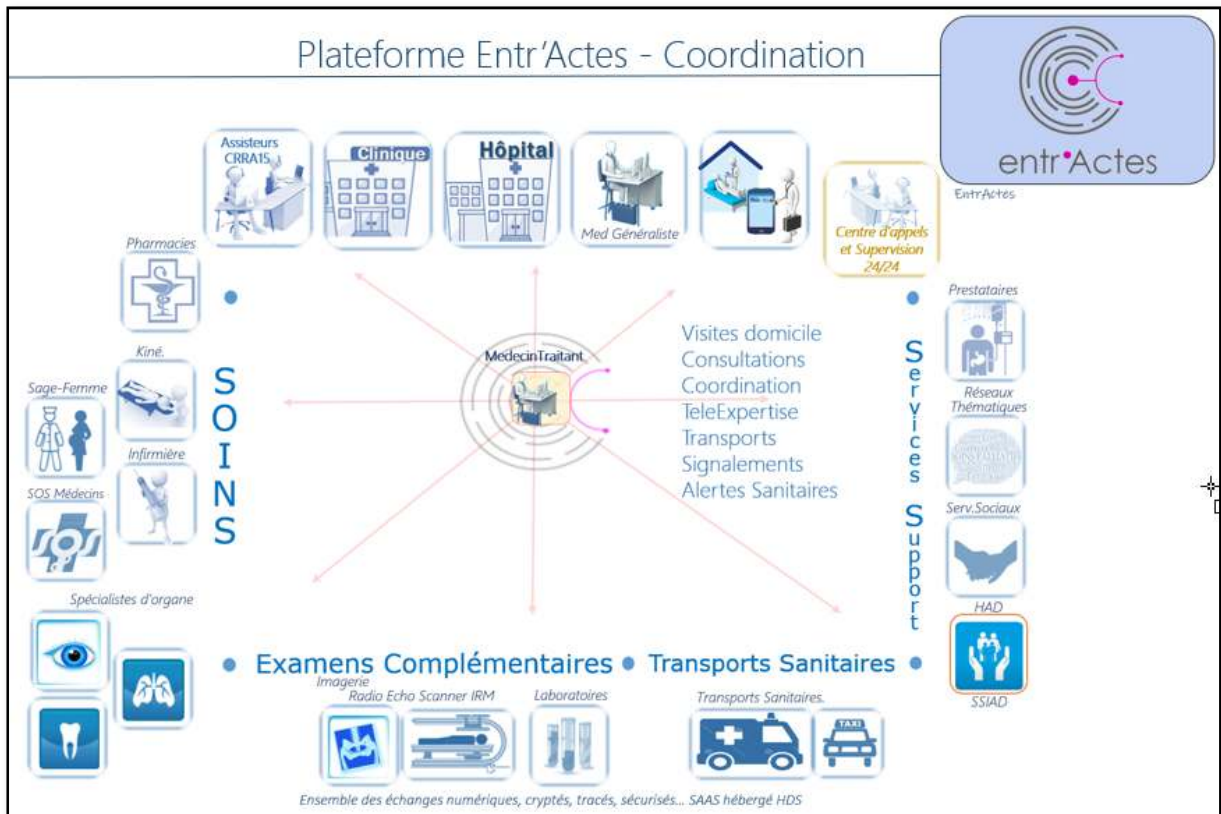
L’application donne aux praticiens la sensation de ne plus être isolés et de travailler en collaboration.

Conscient du gain de temps, de sa pertinence et de sa traçabilité, de nombreuses associations de professionnels de santé, plusieurs cliniques de différents groupes ainsi que des hôpitaux publics ont décidé de porter la Plateforme Numérique **entr’Actes** et de s’en équiper.



## FONCTIONNEMENT





Certaines équipes s’approprient **entr’Actes** et s’en servent également pour définir leur projet de santé. D’autres s’en servent dans le cadre de la mise en place de leurs CPTS.

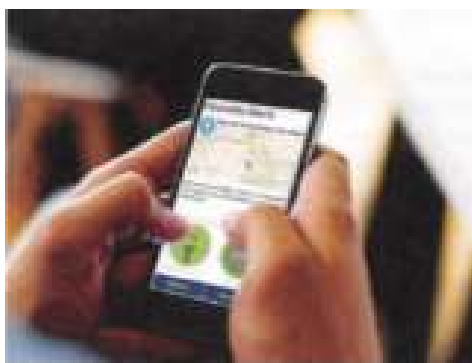
Par exemple, une expérimentation développée avec l’équipe de la région Grand Est à Strasbourg, permet de réaliser des consultations non programmées via le N° 116 117.

De nombreuses possibilités d’utilisation de l’outil sont disponibles par et pour les professionnels de santé



## TEMOIGNAGE

**Vincent CAPELLE**, Coordinateur Ville/Hôpital de la Clinique du Mousseau utilise la plateforme pour la clinique. « *Pour le suivi de nos patients à domicile, cela nous fait gagner un temps fou. Avant, nous devions téléphoner aux infirmiers et ambulanciers qui nous avaient laissé leur carte de visite. En espérant que l’un d’eux nous réponde. Cela pouvait prendre de longues minutes. Maintenant, nous déclenchons une alerte et ce sont eux qui proposent leurs services directement.* »



**Sergio Fernandez**, infirmier libéral depuis dix-sept ans à Draveil, est aussi un utilisateur régulier. « *Un soir, lors de ma tournée de soins, j’ai évité à une patiente atteinte de phlébite de partir faire une nuit aux urgences. En déclenchant une alerte, elle a été prise en charge de A à Z à domicile. Il était 20 heures et on était en période de vacances ; je n’aurais pas su vers qui la diriger sinon.* » Une solution qui a coûté au final près de trois fois moins cher à la collectivité. « *Trois clics au lieu de 30 minutes au téléphone, c’est toute la différence pour nous et pour le patient* »

## Principaux PARTENARIATS

- Agence Régionale de Santé d’IdF - Intégration à la plateforme Terr-e-Santé
- Agence Régionale et URML Grand Est
- Agence Régionale et URML Normandie
- Agence Régionale et inter URPS Martinique
- F.H.P IdF convention 21 Mars 2019
- URPS Infirmier IdF Décembre 2018
- Industriels dans réponses appels à projets nationaux sur chantier « santé numérique »
- URPS-ML Occitanie, Bretagne
- Groupements de Cliniques, RAMSAYS, VIVALTO.

## ARTICLES DE PRESSE

### *Entr’actes : une appli qui révolutionne le suivi des soins*

<http://www.leparisien.fr/societe/entr-actes-une-appli-qui-revolutionne-le-suivi-des-soins-19-11-2017-7401216.php>

### *Entr’Actes : l’appli qui révolutionne le parcours de soins*

<https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/l-appli-qui-fait-du-bien-aux-patients-et-aux-pros-1511285969>

### *Occitanie Tribune*

<https://www.occitanie-tribune.com/articles/8236/occitanie-transformation-numérique-du-système-de-santé-urps-médecins-libéraux-occitanie/>

### *Médialot*

<https://medialot.fr/cahors-succes-pour-le-forum-des-professionnels-de-sante-du-secteur-medico-social-et-des-acteurs-du-maintien-a-domicile-du-lot/>

*entr'Actes la simplification du parcours médical*

[http://leparticulier.lefigaro.fr/jcms/p1\\_1710153/entractes-la-simplification-du-parcours-medical](http://leparticulier.lefigaro.fr/jcms/p1_1710153/entractes-la-simplification-du-parcours-medical)

*Numérique et Santé by Care Insight*

<https://www.youtube.com/watch?v=SXtx8V0QdEA>

## Communiqué de Presse

### « La FHP IDF partenaire des CPTS et de l’outils entr’Actes »

Jeudi 21 Mars 2019 avait lieu la 6ème Assemblée Générale de l’Association Espace Vie à Ris-Orangis, dans l’Essonne.

En présence de plus de 300 professionnels de santé libéraux, SOS Médecins 91, de nombreux institutionnels (Conseil Territorial de Santé de l’Essonne, FEMASIF, FFMPs, élus URPS...), des directeurs d’établissements publics (CH Arpajon, GHNE, CHSF) et privés (Clinique du Mousseau, de l’Hôpital Privé Claude Gallien, de la Polyclinique de VSG, HP Cartier du Groupe Ramsay, de la Clinique des Trois Soleils et des Cliniques du groupe Almaviva),

De Monsieur Patrick SERRIERE, Directeur de la Fédération de l’Hospitalisation Privée d’Île-de-France,  
Du Directeur de l’offre de soins de l’ARS Île-de-France Didier JAFFRE,  
De Madame Cécile ALOMAR Directrice de la CPAM de l’Essonne,  
De Monsieur Éric HAUSHALTER, Responsable du Département de la Coordination et de l’Efficacité des Soins à la CNAMTS.

Après deux heures d’échanges sur l’organisation des Soins et les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé, l’ensemble de l’assistance a pu assister à la signature de la convention de partenariat entre Espace Vie (Essonne) et la Fédération de l’Hospitalisation Privée d’Île-de-France.

Les partenaires se sont entendus sur le développement d’actions communes et d’un appui dans le cadre du déploiement des projets E-parcours.

**La Fédération de l’Hospitalisation Privée d’Île de France** a également signé une convention de partenariat avec la Plateforme Numérique **entr’Actes** pour soutenir un déploiement sur l’ensemble de la région Ile-de-France.

D’après les différents directeurs présents, la promotion d’outils de terrain utilisés par les professionnels de santé eux-mêmes sont l’avenir pour la création des parcours de soins numériques.

Une troisième convention a été signée entre l’Association Espace Vie et l’URPS Orthophonistes d’Île de France pleinement engagée dans les évolutions organisationnelles et numériques en cours.

Un territoire qui regroupe dans un même projet de santé populationnel, l’ensemble des acteurs de santé sur la ville, des établissements du secteur et des usagers, permet une meilleure pertinence dans les parcours de soins, un service rendu plus pertinent pour chaque patient et une lisibilité du dispositif.

Espace Vie  
Damien NICOLINI  
[damien.nicolini@espacevie.fr](mailto:damien.nicolini@espacevie.fr)  
[www.espacevie.fr](http://www.espacevie.fr)

FHP d’Île-De-France  
Patrick SERRIERE  
[p.serriere@gsante.fr](mailto:p.serriere@gsante.fr)  
[www.fhp-idf.fr](http://www.fhp-idf.fr)

entr’Actes  
Philippe PARANQUE  
[p.paranque@entractes.fr](mailto:p.paranque@entractes.fr)  
[www.entractes.fr](http://www.entractes.fr)



## METZ

# Une nouvelle CPTS avec Entr'Actes

● Inaugurée le 13 novembre dernier, la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Metz et ses environs se construit autour de la plateforme numérique Entr'Actes, initialement développée dans l'Essonne. Un projet qui a déjà séduit de nombreux soignants.

PAR LAURE MARTIN

« **L'**idée de monter une CPTS est partie d'une réunion nationale de formation de la Confédération des syndicats médicaux français [CSMF] sur la loi santé de 2016, se rappelle le Dr Alain Prochasson, président de la CPTS Metz et environs. *L'idée m'est venue car notre territoire est bien circonscrit : les praticiens du territoire sont impliqués dans la permanence des soins ambulatoires [PDSA], notre secteur de garde fonctionne bien.* »

Après en avoir discuté, les praticiens ont décidé de mettre en œuvre cette organisation sur le territoire de la PDSA de Metz, soit un bassin de population d'environ 270 000 habitants. « *Nous avons organisé un comité de pilotage en novembre 2017 que nous avons voulu le plus étendu possible, indique le médecin. Nous avons fait appel aux URPS pour avoir des représentants locaux, et contacté un réseau de soins ainsi que des représentants des ambulanciers pour aborder la question des transports.* »

C'est l'Association départementale de permanence de soins (ADPS) 57 qui a porté le projet de CPTS à l'agence régionale de santé. « *L'ADPS est bien structurée sur le territoire, ce qui nous a permis*

*d'avoir une plateforme de départ solide pour lancer la CPTS* », explique le Dr Prochasson. L'ARS, qui a approuvé la démarche, a financé l'accompagnement par un consultant. « *Nous avons élaboré les statuts, le règlement intérieur, et nous nous sommes organisés en sept collèges\* afin d'être le plus représentatif possible* », rapporte le Dr Prochasson.

### 85 SOIGNANTS DÉJÀ IMPLIQUÉS

En parallèle, le Dr Prochasson, qui avait entendu parler de la plateforme numérique Entr'Actes, a proposé l'utilisation de ce logiciel pour lancer la CPTS. Cette plateforme gratuite consiste à créer un « réseau » de soignants pour la prise en charge des patients. Elle a tout d'abord pour fonction la mise en relation, initiée par le professionnel de santé d'un patient, d'une équipe constituée d'autres soignants, pour une prise en charge coordonnée, le



« **L'ADPS EST BIEN STRUCTURÉE SUR LE TERRITOIRE, CE QUI NOUS A PERMIS D'AVOIR UNE PLATEFORME DE DÉPART SOLIDE POUR LANCER LA CPTS** » ALAIN PROCHASSON

maintien à domicile, éviter le recours aux urgences ou sécuriser un retour à domicile. L'application dédiée permet aussi un partage des dossiers médicaux du patient – qui a donné son accord – entre les professionnels concernés. « *La plateforme est la colonne vertébrale de notre CPTS pour la coordination de tous les acteurs de santé du territoire*, souligne le Dr Prochasson. *Notre objectif est maintenant de faire en sorte qu'un maximum de professionnels de santé s'inscrivent sur la plateforme pour un fonctionnement optimal d'ici six mois.* »

1 600 professionnels de santé, établissements publics, privés et Ehpad sont concernés. Pour le moment, environ 85 professionnels de santé sont inscrits sur Entr'Actes et ont signé la charte de la CPTS, qui planche aussi sur la constitution d'une plateforme territoriale d'appui. ●

### « TOUT A ÉTÉ GÉRÉ EN LOCAL »

Dr Philippe Paraque, médecin urgentiste SOS Médecins dans l'Essonne, à l'initiative de l'outil Entr'Actes et de son déploiement.



« *Le déploiement d'Entr'Actes à Metz est spécifique car tout a été géré en local. L'équipe réunie autour du Dr Prochasson a pris le sujet à bras-le-corps. Généralement, nous intervenons pour faire des réunions d'information, plusieurs fois de suite à quelques mois d'intervalle. Mais cette fois-ci, j'ai été invité à la soirée d'inauguration avec 190 personnes – dont l'ARS – présentes dès le lancement de la CPTS. C'est un territoire où les professionnels ont mobilisé suffisamment de soignants pour débiter avec une masse critique significative. La logistique de déploiement du projet et de la plateforme est très performante, d'autant plus que deux personnels de coordination sont déjà intégrés dans le projet de santé.* »

\* Médecins généralistes libéraux ; médecins spécialistes et hospitaliers, sages-femmes, chirurgiens-dentistes, pharmaciens et professionnels paramédicaux ; structures sanitaires publiques et privées, transports médicaux ; structures médico-sociales publiques et privées ; réseaux de santé et organisations d'usagers ; organisations professionnelles ; collectivités territoriales.



# Entr'Actes : une appli qui révolutionne le suivi des soins

**SANTÉ** Cette plate-forme numérique gratuite développée dans l'Essonne met en réseau les professionnels et permet une meilleure prise en charge des patients.

PAR FLORIAN LOISY

**JEUDI DERNIER**, le responsable du service de médecine générale d'un hôpital public du secteur d'Evry a activé Entr'Actes : un de ses patients avait besoin rapidement d'une perfusion très spécifique. Un anesthésiste de la clinique du Mousseau était disponible. Le patient a donc été transféré dans cette structure privée le temps de l'intervention. Et grâce au partage des données que permet l'application, l'hôpital avait le compte rendu et les images de cette opération avant même que le malade ne soit revenu dans son service.

C'est une petite révolution dans le monde de la santé. L'application Entr'Actes, créée de façon hénévole par des médecins, des infirmiers et l'association de sages-femmes Espace vie a été lancée officiellement en janvier dernier. Onze mois plus tard, 600 professionnels de santé de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, de treize spécialités différentes (médecins, infirmiers, sages-femmes, ambulanciers...), sont déjà en lien

**EN UNE ALERTE, TOUS LES SPÉCIALISTES CONCERNÉS SONT SOLLICITÉS**  
 DR PHILIPPE PARANQUE, RESPONSABLE DE SOS MÉDECIN 91

via cette plate-forme numérique gratuite qui fonctionne en permanence. Les cliniques et les hôpitaux eux-mêmes y ont recours.

Ces professionnels « libéraux » et les structures de soins s'envoient des messages selon leurs besoins du moment et parviennent ainsi à prendre en charge des patients dans les plus brefs délais. Plus de 5 000 actes ont été réalisés après déclenchement d'une demande via cette application. Ils sont ensuite facturés et remboursés selon la grille de l'Assurance maladie.

### MOINS D'ISOLEMENT

« En une alerte, tous les spécialistes concernés par un type d'intervention sont sollicités », décrypte le docteur Philippe Paraque, responsable de SOS Médecins 91 à l'origine de ce nouveau concept. « Entr'Actes met sur un pied d'égalité un médecin, un chirurgien et un infirmier qui peut détecter un problème chez une personne et déclencher la demande de soins. Comme la demande vient d'un professionnel, tous les acteurs sont attentifs », poursuit Philippe Paraque.

A défaut de lutter contre la désertification médicale, Entr'Actes donne la sensation aux praticiens d'être moins isolés et de travailler en collaboration. Sur ce réseau interne et sécuri-

sé, les dossiers et l'historique des patients sont partagés afin de faciliter leur prise en charge et leur suivi.

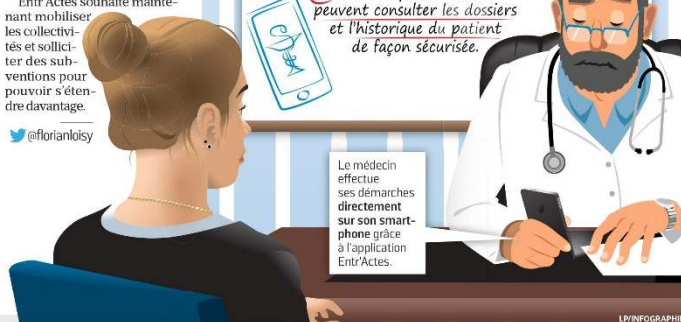
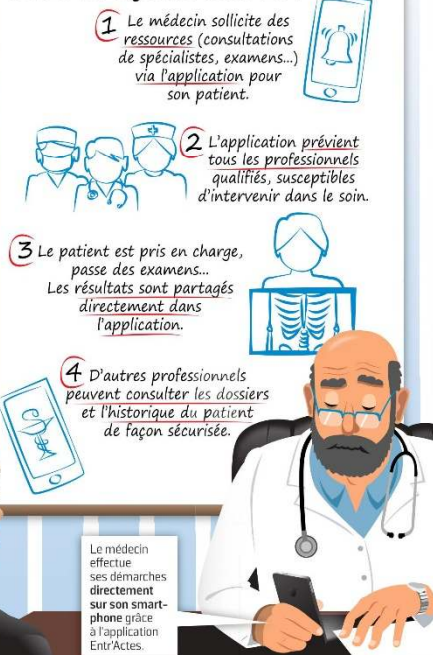
« En permettant aux malades d'être soignés chez eux, Entr'Actes leur évite d'aller encombrer les urgences et permet donc à la Sécurité sociale de réaliser des économies », précise l'infirmier Damien Nicolini, de l'association Espace vie qui l'utilise.

Conquis, le Syndicat des pharmaciens de l'Essonne a annoncé la semaine dernière qu'il allait recommander à tous ses adhérents de recourir à cette application. « Après, il faut former les gens, ça prend un peu de temps, mais c'est très intuitif », reprend Damien Nicolini.

Entr'Actes souhaite maintenant mobiliser les collectivités et solliciter des subventions pour pouvoir s'étendre davantage.

@florianloisy

### Comment ça fonctionne ?



LV/INFGGRAPHIE

## Patients et praticiens sont séduits

**ENCEINTE** de 30 semaines et atteinte de cholestase, une maladie qui affecte le foie, Sandra, 36 ans, habitante d'Evry (Essonne), a été hospitalisée durant quatre semaines à l'hôpital Sud-Francilien. « J'ai dit à l'hôpital que je n'avais personne pour me suivre, raconte la jeune femme. Les médecins ont déclenché une demande sur cette application et, à ma sortie, j'ai été suivie quotidiennement par des sages-femmes à domicile. Tout le dispositif s'est mis en place sans avoir à passer le moindre coup de fil. »

Le succès de l'application Entr'Actes a même incité la clinique du Mousseau, à Evry, à créer un poste. Vincent Capelle, 37 ans, est donc devenu coordinateur ville-hôpital au



sein de cette structure. « Mon rôle est de développer l'utilisation de cette plate-forme numérique, indique-t-il. Pour le suivi de nos patients à domici-

le, cela nous fait gagner un temps fou. Avant, nous devions téléphoner aux infirmiers et ambulanciers qui nous avaient laissé leur carte de visite. En espérant que l'un d'eux nous réponde. Cela pouvait prendre de longues minutes. Maintenant, nous déclenchons une alerte et ce sont eux qui proposent leurs services directement. »

### UN SYSTÈME QUI FAIT FAIRE DES ÉCONOMIES

Grâce à Entr'Actes, les praticiens peuvent parfois éviter une hospitalisation. « Avec le partage des données, on peut suivre l'évolution du dossier et des soins réalisés sur les patients une fois qu'ils sont sortis,

rappelle Vincent Capelle. Cela nous permet de prendre la meilleure décision possible. »

Sergio Fernandez, infirmier libéral depuis dix-sept ans à Draveil, est aussi un utilisateur régulier. « Un soir, lors de ma tournée de soins, j'ai évité à une patiente atteinte de phlébite de partir faire une nuit aux urgences, se remémore-t-il. En déclenchant une alerte, elle a été prise en charge de A à Z à domicile. Il était 20 heures et on était en période de vacances ; je n'aurais pas su vers qui la diriger sinon. » Une solution qui a coûté au final près de trois fois moins cher à la collectivité.

« Trois clics au lieu de 30 minutes au téléphone, c'est toute la différence pour nous et

pour le patient, renchérit Sergio Fernandez. Et pour les hôpitaux qui nous sollicitent, c'est pareil. C'est plus facile pour moi de jeter un coup d'œil en pleine intervention à un message sur de l'application que de répondre à un coup de fil. Avant, ils tombaient sur ma messagerie, je rappelais l'opérateur de l'hôpital qui n'était pas forcément joignable. » FL

**AVEC LE PARTAGE DES DONNÉES, ON PEUT SUIVRE L'ÉVOLUTION DU DOSSIER ET DES SOINS RÉALISÉS**

VINCENT CAPELLE, DONT LE POSTE DE COORDINATEUR A ÉTÉ CRÉÉ POUR L'APPLI ENTR'ACTES



| actualité

E-SANTÉ

## Entr'Actes, entre soignants

Lancée en 2017 sur le territoire de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, la plateforme numérique de coordination des professionnels en soins primaires, Entr'Actes, se déploie aujourd'hui sur son territoire et dans quatre autres régions.



© Entr'Actes

**ENTR'ACTES\*, C'EST AVANT TOUT UN OUTIL POUR L'ANIMATION D'UN "RÉSEAU" DE SOIGNANTS AU BÉNÉFICE DE LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS.** Mise gratuitement à la disposition des professionnels de santé libéraux, cette plateforme vise « la mise en relation, initiée par le soignant d'un patient, d'une équipe constituée d'autres professionnels de santé, pour permettre une prise en charge coordonnée », explique le D<sup>r</sup> Philippe Paranque, médecin urgentiste SOS Médecins dans l'Essonne, à l'initiative de l'outil et de son déploiement, avec la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Espace Vie. Objectifs : maintenir un patient à son domicile de manière sécurisée et éviter le recours aux urgences, ou garantir et sécuriser son retour à domicile lorsqu'il a été hospitalisé. Accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, la plateforme centralise la demande de prise en charge et évite au soignant d'avoir à multiplier les appels pour trouver un autre soignant. Une fois l'équipe

constituée, l'application dédiée permet le partage des dossiers médicaux et des informations concernant le patient – qui a préalablement donné son accord.

### Fonctionnalité utile

Dans l'Essonne, 800 professionnels de santé utilisent aujourd'hui Entr'Actes. D'abord frileux à l'utilisation de l'outil, car craignant d'être davantage ressources que demandeurs, un grand nombre de médecins généralistes ont, depuis, rejoint le mouvement. L'ajout d'une fonctionnalité a aussi fini de les convaincre : désormais, dans le cadre d'une prise en charge au sein de la plateforme, si le médecin généraliste (professionnel référent) n'a pas été sollicité par le patient mais qu'il est renseigné dans l'outil, il est automatiquement ajouté à l'équipe de soins primaires. « Cela lui permet d'être informé de l'hospitalisation de son patient et d'avoir accès à toutes les informations concernant sa prise en charge », précise le D<sup>r</sup> Paranque. Aujourd'hui, Entr'Actes est intégré dans le e-parcours Nord-Essonne, la déclinaison du programme Territoire de soins numériques (TNS) Île-de-France. « L'Agence régionale de santé Île-de-France souhaite aussi que l'outil soit connecté et interopérable avec TNS Île-de-France, précise le D<sup>r</sup> Paranque. Cela a du sens pour l'avenir et la structuration de tous ces projets. Il faut éviter de refaire des dossiers patients locaux ou personnels, et

veiller à ce que les données communiquent entre elles. »

### Extension en régions

Le dispositif commence son déploiement en région, principalement à l'initiative des Unions régionales des professionnels de santé (URPS) Médecins. « En Essonne, nous avons réfléchi l'outil et son déploiement dans le cadre d'un fonctionnement de type CPTS, avec, en plus, l'intégration des services sociaux, indique le D<sup>r</sup> Paranque. Aujourd'hui, son déploiement en région se fait principalement dans le cadre de l'expérimentation et la facilitation du développement de CPTS. C'est l'alternative numérique pour monter les dossiers. »

Ainsi, l'URPS Médecins Occitanie se porte promoteur de l'outil sur la région afin que les professionnels se l'approprient et s'en servent pour définir leur projet de santé. Dans l'Est de la France, l'URPS Médecins et l'Agence régionale de santé Grand Est ont demandé au D<sup>r</sup> Paranque un cahier des charges précis : équiper les centres de régulation libéraux à Strasbourg (Bas-Rhin) et à Metz (Moselle) de la plateforme. « Les médecins de la régulation libérale perdent du temps à solliciter des confrères en ville lorsqu'ils ont besoin d'une intervention, remarque le D<sup>r</sup> Paranque. Le pari avec Entr'Actes est de leur faire gagner du temps. Ensuite, ils pourront solliciter d'autres professionnels. » Sur le territoire de Metz, d'autres professionnels de santé ont demandé à l'utiliser dans le cadre de la mise en place de leur CPTS. L'URPS Médecins Bretagne a également passé commande pour un déploiement dans le cadre d'une CPTS en Ille-et-Vilaine, et en Normandie, l'URPS Médecins est à la manœuvre pour son utilisation sur deux à trois sites. ✚ Laure Martin

\* Lire n°344, février 2018, p.12.

**INFO +**

Pour accéder à la plateforme :  
• [www.entractes.fr](http://www.entractes.fr)  
• [www.espacevie.fr](http://www.espacevie.fr)





initiatives

## COORDINATEUR VILLE-HÔPITAL Un rôle de facilitateur

- ◆ La coordination ville-hôpital est un enjeu important pour l'évolution du système de santé afin d'assurer au mieux le suivi des patients.
- ◆ Un objectif qui donne lieu à des créations de poste de coordinateur dont les missions varient en fonction des structures mais dans un but commun : une meilleure prise en charge du patient.

PAR LAURE MARTIN

**L**a loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 a notamment eu pour vocation de renforcer les outils proposés aux professionnels de ville pour leur permettre d'assurer la coordination du parcours de leur patient. Elle a participé à la multiplication des postes de coordinateur ville-hôpital. Mais la fonction est déjà bien présente au sein des réseaux de santé. L'instruction de la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) du 28 septembre 2012 a en effet proposé des orientations, visant à les faire évoluer vers la coordination. « *Je fais le lien entre la ville et l'hôpital soit pour l'organisation des parcours de soins des usagers, soit d'un point de vue un peu plus global, pour accroître le nombre de nos partenaires et développer notre réseau* », explique le Dr Svetlane Dimi, coordinatrice médicale au sein du réseau d'accès aux soins, l'Association ville-hôpital (l'AVIH), en Seine-et-Marne. Et d'ajouter : « *J'assure aussi l'accompagnement des personnes éloignées du soin pour faire*

**LE LANCEMENT DE LA  
PLATEFORME NUMÉRIQUE  
ENTR'ACTES, UN DÉCLENCHEUR**

**HUBERT  
LOCQUEVILLE,**  
directeur de  
la clinique  
du Mousseau  
(Essonne)



**VINCENT CAPELLE,**  
infirmier référent en  
chimiothérapie  
et coordinateur  
ville-hôpital



de l'éducation à la santé. » Lorsque des personnes ont reçu un diagnostic à l'hôpital, mais qu'elles n'ont pas obtenu les explications nécessaires à leur compréhension, « *j'interviens en appui et en relais au médecin hospitalier, pour leur expliquer leur pathologie ou les traitements*, rapporte le Dr Dimi. *Je peux aussi appeler le médecin hospitalier pour obtenir les comptes-rendus médicaux.* »

### CRÉATION DE POSTE FACILITÉE PAR UN OUTIL

Par ailleurs, certaines structures créent des postes dédiés de coordinateur lorsque le besoin est prégnant et que les conditions sont réunies. C'est le cas de la clinique du Mousseau (Essonne) où, depuis novembre 2017, Vincent Capelle, à l'origine infirmier référent en chimiothé-

rapie, est également coordinateur ville-hôpital. C'est le lancement de la plateforme numérique gratuite Entr'Actes\* qui a conduit le directeur de la clinique à créer ce nouveau poste à temps partiel, financé sur les fonds de l'établissement. Entr'Actes met en réseau depuis janvier 2016 les professionnels de santé du territoire pour une meilleure prise en charge du patient. Un outil idéal dans ce territoire en proie à la désertification médicale. « *Nous prenons en charge des patients qui nous disent ne pas savoir à qui s'adresser pour leurs soins post-opératoires ou post-hospitalisation* », rapporte Hubert Locqueville, le directeur de la clinique. Avec la plateforme, un professionnel hospitalier ou libéral active une demande de soins par téléphone auprès d'une opératrice pour assurer la continuité des soins et la surveillance des patients atteints de pathologies chroniques. La demande est reçue, via l'application, par l'ensemble des professionnels inscrits concernés, et celui qui peut et souhaite prendre en charge le patient y répond. Le partage de données permet ensuite aux soignants de suivre la prise en charge. Satisfait de cette solution, Hubert Locqueville a souhaité accompagner sa mise en œuvre dans la clinique. Mais dans un premier temps et en dehors de Vincent Capelle, qui y a eu un réel intérêt pour ses patients, personne ne s'est approprié l'outil. « *J'ai donc décidé d'officialiser son rôle afin qu'il porte la bonne parole au sein de l'équipe de l'établissement* », souligne Hubert Locqueville. « *Aujourd'hui, je participe à l'éducation des soignants dans l'usage d'Entr'Actes* », témoigne Vincent Capelle. Il assure aussi le suivi des transmissions et des patients à domicile, via la plateforme, afin d'avoir un regard sur les soins dispensés et en informer le praticien hospitalier si besoin. « *Lorsque les praticiens auront tous accès à la plateforme, ils pourront voir en un coup d'œil ce qui se passe à domicile pour leurs patients, mais en attendant, c'est moi qui assure ce lien* », indique le coordinateur. ◆

\* www.entractes.fr

## CONTACTS PRESSE

Dr Philippe PARANQUE  
06 60 24 19 19  
p.paranque@entractes.fr

Damien NICOLINI  
06 80 40 60 68  
deploiement@entractes.fr

[www.entractes.fr](http://www.entractes.fr)

